

FERMETURE DU BUREAU

Comme vous le savez, nous sommes présentement à un niveau d'alerte mondial en ce qui concerne le coronavirus (COVID-19).

Suite à la demande du gouvernement, nos bureaux sont fermés jusqu'au **13 avril 2020 inclusivement**.

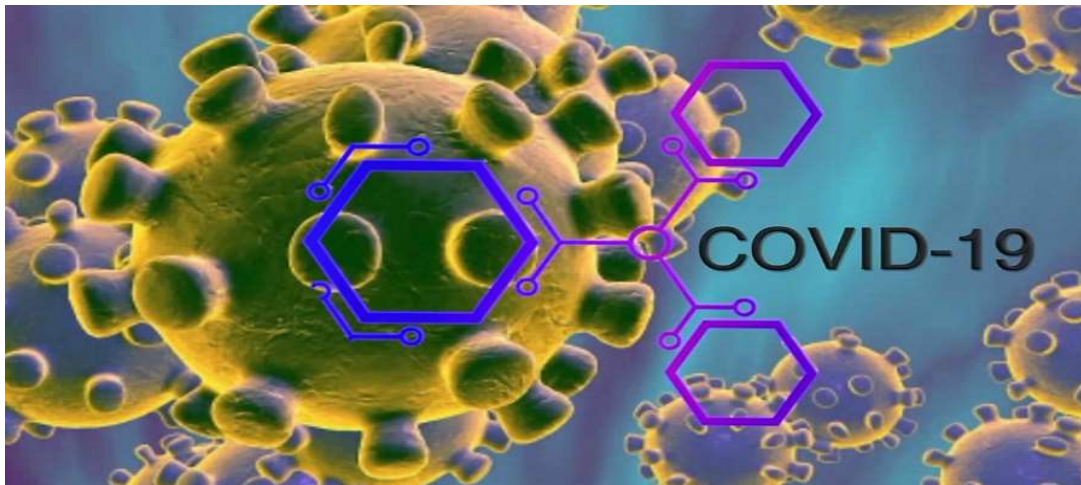
Par conséquent, veuillez noter qu'il n'y aura pas d'assemblée générale annuelle pour le SPBCQ et le SPBM.

Étant donné l'incertitude actuelle, au niveau de l'économie et des marchés du bois, nous vous demandons d'être très prudents avant de produire du bois, et ce, au niveau de tous les marchés.

Au niveau des marchés de la trituration, il est primordial de vous assurer d'obtenir un visa de mise en marché auprès du Syndicat. Vous pourrez le faire en communiquant avec nous lors de la réouverture des bureaux. Pour les marchés du sciage et du déroulage, vous devez communiquer avec l'acheteur avant de produire votre bois.

Vous pouvez toujours nous envoyer vos documents par la poste. Pour le SPBM, vous pouvez envoyer vos demandes d'information par courriel au blevesque@spbois.qc.ca et pour le SPBCQ au gleblond@spbois.qc.ca. Il est possible qu'il y ait un délai de réponse plus long qu'à l'habitude. Vous pouvez aussi laisser un message sur la boîte vocale de la personne à qui vous voulez parler.

Nous sommes désolés pour l'inconvénient et nous vous remercions de votre collaboration et compréhension.



[Cette photo](#) par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY](#)

Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec
Syndicat des producteurs acéricoles du Centre-du-Québec